

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
DU JEUDI 04 JUIN 2009
MATERNELLE
22, RUE ANTOINE CHANTIN**

DIRECTION : Philippe NAVARRE

ENSEIGNANTES: Martine HERRERAS, Agnès BACRIE, Juliane BELCONDE, Emmanuelle DAMIANI, Cécile BARTHE-BATSALLE, Déborah COURMARTIN

ASEM : Sylvie KHERBOUCHE, Annie GONCALVES, Monique MANO, Angélique LENRIOT

AT : Aminata DIABIRA

DELEGUES DES PARENTS D'ELEVES FCPE : Jérôme FROT, Karine BOTTINI, Isabelle AVON, François LOUBIGNAC, Patrice DUBLET

RASED: Elisa METRAL

EXCUSES:

- L'ensemble des animateurs
- Olivia POLSKI, adjoint au Maire, chargé des affaires scolaires
- Odile FAVRE, Inspectrice de l'Education nationale
- Pierre MERCIÉCCA (DDEN)

ABSENT:

- Marie-Thérèse ATALLAH, Adjointe au Maire chargée du développement social et de la solidarité
- Elisabeth GUY-DUBOIS, représentante de la mairie
- Tabita PERALTA, DASCO

Début du conseil : 18H20. Secrétaire de séance : Jérôme FROT

ORDRE DU JOUR APPROUVE

1. Prévision des effectifs et de la structure pédagogique pour la prochaine rentrée
2. Bilan intermédiaire de la coopérative scolaire
3. Point sur l'organisation et le déroulement de la fête de l'école
4. Travaux prévus et à prévoir
5. Sorties scolaires et les activités de fin d'année
6. Bilan des actions du RASED
7. Le projet d'école
8. Point sur l'organisation de la semaine scolaire et plus largement sur l'aménagement du temps de l'enfant

1. Prévision des effectifs et de la structure pédagogique pour la prochaine rentrée

En fonction des dernières informations connues aussi bien sur les déménagements que suite aux résultats de la commission de dérogation, la structure prévue pour l'année prochaine reste à 5 classes et se décline ainsi:

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Total
TPS né en 2007	7	6				13
PS né en 2006	20	21	10			51
MS né en 2005			19	13	12	44
GS né en 2004				16	17	33
Total	27	27	29	29	29	141

Les dérogations actuellement enregistrées ont été de 8 entrantes pour 6 sortantes.

Du fait, des compléments de temps partiels et de l'ouverture de la nouvelle classe en septembre, seules 2 enseignantes titulaires restent l'année prochaine: Martine HERRERAS et Agnès BACRIE.

Suite à l'ouverture de la 5ème classe, ce sont 2 nouveaux titulaires et une non titulaire qui rejoindront l'équipe en septembre.

2. Bilan intermédiaire de la coopérative scolaire

Classe de découverte à Saint Martin de Bréhal:

L'ensemble des dépenses engagées pour le voyage s'est élevé à 20153,12 euros pour 66 enfants soit un cout unitaire de 305 euros par enfant.

Pour ce voyages les subventions obtenues auprès des divers organismes se sont montés à 3800 euros, qui doit être considéré comme exceptionnellement élevé.

Les participations des familles augmentées des aides sociales obtenues pour les tarifs les plus faibles se sont élevés à 16625 euros soit 260 euros par enfant.

Le bénéfice de la tombola organisée pour le financement du voyage a permis de récupérer 1127 euros.

Le total des recettes s'élève donc à 21152 euros et permet de couvrir les frais engagés. Après discussion, vu la difficulté de répartir l'excédent et son faible montant par famille, il est décidé de garder le montant collecté au sein de la coopérative afin de pouvoir avoir un fond de trésorerie permettant de réinitier ce genre de projet l'année prochaine.

Répartition par classe:

Les fonds de la coopérative sont répartis également par classe chaque trimestre. Un montant de 100 euros a été donné à chaque classe depuis le 2ème trimestre. Il est demandé pour l'année prochaine, comme cela avait été fait l'année dernière, d'afficher en face de chaque classe l'utilisation de ces fonds à titre de retour d'information.

En raison de multiples actions effectuées au cours de l'année, qu'il conviendra de décider de pérenniser ou pas, ainsi que des dons effectués par les coopérateurs, la coopérative scolaire affiche une trésorerie de 7120 euros. Il n'est pas souhaitable que le niveau de trésorerie soit plus élevé.

Ce montant servira aussi à financer les avances de frais de la fête de fin d'année.

3. Point sur l'organisation et le déroulement de la fête de l'école

Une réunion a eu lieu le 14 mai réunissant une petite dizaine de parents pour mettre au point les détails de la fête de fin d'année qui se déroulera le 20 juin. Les parents sont invités à se faire connaître et à s'inscrire sur les panneaux concernés affichés à l'entrée de l'école afin de participer à cette journée.

4. Travaux prévus et à prévoir

Les pluies diluviennes du mois de mai ont souligné, si c'était nécessaire, les problèmes des bâtiments: mauvais écoulement, engorgement des chenaux et des évacuations. Les conséquences ont été des débordements, des inondations, des fuites, le gorgement en humidité de certains murs dans les locaux repeints pour certains cette année, des dégradation des façades accélérées.

Il devient essentiel de planifier les travaux remontés chaque année en visite d'architecture et qui n'ont aucune suite.

Dans le cadre des « petits travaux », la liste adressée après la visite d'architecture de l'ensemble des éléments à installer (porte-savon, porte-serviette, tableau d'affichage, ou barre d'agrafage pour préserver les murs repeints...), des éléments à réinstaller suite au chantier de peinture de l'été dernier (porte-manteau, boîte à lettre FCPE...) est resté sans suite...

De nouvelles propositions pour la restructuration de l'ensemble 20-22 Chantin ont été avancées.

5. Sorties scolaires

Les sorties scolaires de fin d'année ont été rediscutées avec les enseignants:

- 5 juin pour les petites sections: sortie au parc Montsouris

– 11 juin pour les moyennes et grandes sections: sorties en forêt de Fontainebleau à Barbizon
Les sorties à la piscine se voient de plus en plus annulées par manque de parent encadrant la sortie.
Une dizaine de parents s'étaient portés volontaires en début d'année... Ces problèmes mettent en péril l'organisation de cette activité à l'avenir.

6. Bilan des actions du RASED

L'action du RASED s'est exercée au travers des actions d'Aline FLORET, maître spécialisé à dominante pédagogique et d'Elisa METRAL, psychologue.

Aline FLORET intervenait aussi sur le 15 Chantin et le groupe scolaire Alain Fournier. Elle est intervenue 2 demi-journées par semaine sur la maternelle. Le travail a plutôt été effectué en petit groupe par séance de 30 à 45 minutes en fonction de l'âge des enfants. 9 enfants ont été pris en charges dans ces petits groupes avec l'accord des familles.

Le travail a porté au 1^{er} semestre après concertation avec les enseignants en fonction des groupes sur le langage, les jeux d'apprentissage, la compréhension du langage. Au 2^{ème} trimestre les groupes ont travaillé sur le langage, l'autonomie, les stratégies et méthodes.

En terme de bilan, on peut constater une bonne réception aux apprentissages des enfants et une liaison constructive avec les enseignants. On doit néanmoins déplorer l'absence de maître G à dominante rééducative pour les enfants en grande difficulté qui ont besoin d'un autre type d'aide.

Elisa METRAL a effectué des observations collectives en classe et a suivi par la suite 6 familles soit à l'initiative des enseignants, soit à l'initiative des familles, mais toujours avec leur accord.

Pour 2010, le nombre d'enseignant spécialisé de la circonscription étant divisé par 2 (il ne restera plus que 3 maîtres E et 1 maître G), il n'est pas encore décidé du type et du lieu des actions menées par le RASED.

7. Projet d'école

Le projet d'école est animé par un thème différent chaque trimestre proposé par une partie des adultes travaillant à l'école. Le thème du 1^{er} trimestre portait sur « le tri sélectif ». Le thème du 2^{ème} trimestre porte sur « l'économie de l'eau ». Celui du 3^{ème} trimestre portait sur « apprendre à porter secours du point de vue de l'enfant »

Suivant le même principe que les trimestres précédents, le thème est débattu en classe, chaque classe est représentée par 2 délégués au conseil d'enfant. Les suites et concrétisations de ces conseils d'enfant sont ensuite abordées en conseil d'adulte. L'un des éléments ressortis des conseils d'enfant est la dangerosité des grilles au pied des arbres qu'il conviendrait de changer en un revêtement synthétique comme cela a été fait à l'élémentaire.

Sur le thème du 1^{er} trimestre « le tri sélectif », une demande de poubelle jaune pour l'école a été adressée par les parents d'élève à l'adjoint au maire chargée de l'environnement qui y a répondu favorablement. Celle-ci est depuis peu disponible. Son utilisation par les classes et l'ensemble des personnels accédant au poubelle a fait débat. L'important reste que le travail des enfants fait en classe se concrétise par le geste de vider les poubelles triées dans des containers prévus à cet effet.

Le projet d'école avait été préparé pour 2007-2009. Il sera retravaillé l'année prochaine avec la nouvelle équipe pédagogique.

8. Point sur l'organisation de la semaine scolaire et plus largement sur l'aménagement du temps de l'enfant

Suite à la demande de l'inspecteur d'académie de sonder les équipes enseignantes sur l'organisation de la semaine sur 9 demi-journées et la publication erronée de la date du mercredi 2 septembre comme date de rentrée dans le primaire, nombre de parents se sont inquiétés de l'effectivité ou non de l'utilisation du mercredi pour la classe.

En tout état de cause, les parents rappellent que si toute discussion peut être ouverte sur le sujet, l'école ne se résume pas à des créneaux horaires répartis sur la semaine et qu'avant toute prise de position sur le sujet, il est prépondérant que tous les acteurs agissant autour de l'école soit consultés.

Il est aussi indispensable que l'ensemble des conditions de cet aménagement du temps scolaire soit clair, particulièrement pour le temps périscolaire à charge de la collectivité: encadrement, activités, lieu... mais aussi de la réaction du monde associatif à cette nouvelle donne. Sans ces informations, le positionnement des parents ne pourra se faire vis à vis d'un projet d'aménagement du temps de l'enfant.

Fin de la réunion : 20h45

Ce compte-rendu sera publié sur le site internet des parents d'élève d'Antoine Chantin <http://antoinechantin.blogspot.com> en plus de sa version papier distribué à chaque parent.

Le Directeur
Philippe NAVARRE

Pour la FCPE, le secrétaire de séance
Jérôme FROT

